

# 39<sup>ème</sup>

## Quoi De Neuf dans la qualité de la construction

l'actualité (non exhaustive) du domaine

### MATINALE TECHNIQUE



**Matinale technique "Constructions modulaires et hors-site, parlons-en !"**

**Vendredi 31 mai de 9h à 12h 30 à Toulouse**

Organisée par la DBC-DREAL Occitanie en partenariat avec l'AQC, la SMA BTP, la fondation Excellence de la SMA BTP.

#### Programme

- **Le contexte "De quoi parle-t-on ?** - Céline BESSE - DREAL Occitanie / DBC
- **Les 12 enseignements à retenir** - Catherine LAURENT - Agence Qualité Construction
- **La vision technique du risque** - Charlotte COLLEAU - SOCABAT
- **Témoignages et retours d'expérience**
  - Bureau d'études - Philippe BONTEMPS - BET TERRELL
  - Bureau de contrôle - Olivier EMSCHWILLER - SOCOTEC
  - Maître d'ouvrage - Pierre CORNUAU - Ministère de la Justice
  - Architecte : David AUTHENAC - Candarchitectes
  - Entreprises :
    - Sylvain FOUREL - SELVEA
    - Cyril MOUSSARD - MODULEM
    - Patrick VEYRUNES - GA Smart Building

#### Inscription

---

### CONCERTATION CITOYENNE



#### **Territorialisation de la planification écologique**

Vous pouvez apporter votre contribution à la **planification écologique en Occitanie !**

**Pour participer**, rendez-vous sur [notre page Actualités](#)

Vous avez jusqu'au 26 mai 2024 pour apporter votre contribution.

---

## MATÉRIAUX BIO ET GÉO SOURCÉS



### **Guide "Constructions bois/biosourcés et documents d'urbanisme"**

Ce guide est le fruit d'un travail initié par le Lab2025 et piloté par la DHUP, avec la contribution d'un groupe de collectivités et aménageurs moteurs sur ce sujet.

Il a vocation à répondre aux questions fréquentes que se posent les collectivités et aménageurs au sujet des leviers que peuvent proposer les documents d'urbanisme pour permettre ou inciter l'utilisation de matériaux bois / biosourcés dans le bâtiment.

Il peut également être utile aux maîtres d'ouvrage souhaitant utiliser les outils de dérogation ou de bonus prévus par la loi. Il explique plus précisément comment appliquer certains articles du code de l'urbanisme et du code de la construction et de l'habitation concernant le bonus de constructibilité et la dérogation de hauteur pour les constructions exemplaires.

[Consulter ce guide](#)

### **Mesurer l'impact carbone du bardage**

Dans le cadre de la campagne d'informations Mon Bardage Bois, le CNDB, la FNB et LCB ont développé un outil permettant de comparer l'impact carbone de divers matériaux pour du bardage (bois, zinc, métal, composite, brique...), puis de mesurer l'impact carbone du bardage bois sur une construction.

[En savoir plus](#)

### **Bois construction et propagation du feu par les façades**

Ce document publié pour la 1ère fois en 2016, a été mis à jour dernièrement (juillet 2023) par le CSTB et FCBA.

Proposant des solutions constructives bois fiabilisées en matière de maîtrise de la propagation du feu en façade, il a valeur d'Appréciation de laboratoire (APL) au sens de l'article 5.3 de l'Instruction Technique (IT) 249 version 2010. Les solutions présentées se substituent aux solutions du paragraphe « Conception et mise en œuvre des façades bois » de l'IT249 version 2010 suivant la note d'information du Ministère de l'Intérieur du 27 janvier 2017.

[En savoir plus](#)

### **Livre France Bois 2024 "le Bois sur le podium pour décarboner la construction"**

France Bois 2024 a publié aux Éditions des Halles, avec le financement du COFIFAB et de France Bois Forêt, un beau livre héritage pour raconter l'histoire humaine du bois dans les ouvrages des Jeux Olympiques de Paris.

**Le retrouver en format numérique**

## RÉNOVATION



### MaPrimeRénov' - Le mode d'emploi

Publication de l'ANAH - une aide unique pour tous les projets de rénovation énergétique

[Consulter la brochure](#)

---

## BÂTIMENT SANTÉ



### Réunions d'information et de sensibilisation sur l'obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public - du 15 au 17 mai dans l'Aveyron

L'obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur est effective depuis le 1er janvier 2025. Le dispositif a évolué avec la publication de nouveaux textes en décembre 2022, pour une application pour certains établissements au 31 décembre 2024.

Organisées par la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron, en partenariat avec le DREAL Occitanie / DBC et l'ARS de l'Aveyron, ces réunions sont destinées à tous les responsables d'ERP : élus, gestionnaires, techniciens, professionnels, ...

Organisées par la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron, en partenariat avec le DAL Occitanie / DBC et l'ARS de l'Aveyron.

- le 15 mai à 15h à Espalion
- le 16 mai à 9h30 à Villefranche-de-Rouergue
- le 16 mai à 15h à Rodez
- le 17 mai à 9h30 à Millau

Information et inscription

### Lancement de l'Observatoire de la Qualité des Environnements Intérieurs (OQEI) - jeudi 16 mai de 9h à 14h à Paris et en distanciel

Depuis janvier 2024, l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI) devient l'Observatoire de la qualité des Environnements Intérieurs - OQEI porté conjointement par l'ANSES et le CSTB.

Ce nouvel observatoire s'intéressera à la qualité de l'air et aux poussières intérieures, au bruit, à la lumière naturelle et artificielle, aux champs électromagnétiques et au confort thermique et notamment aux enjeux sanitaires associés.

A l'occasion de ce lancement, l'ANSES et le CSTB évoqueront les projets de l'Observatoire et les défis associés à ces nouveaux champs d'intervention, en associant des scientifiques de référence. Les résultats de la Campagne Nationale Logements 2 seront également restitués.

**Inscription**

---

## APPELS A PROJETS / APPELS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT APPEL A CANDIDATURES



### Appel à projets "Renouvellement des canalisations d'eau potable"

Cet AAP de l'Agence de l'Eau Adours-Garonne offre la possibilité aux maîtres d'ouvrages de proposer des travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable issus d'une démarche de priorisation (étude diagnostique).

Bénéficiaires : communes et leurs groupements, syndicats d'eau potable, syndicats départementaux.

Dépôt des dossiers : au plus tard le 28 juin 2024

[En savoir plus](#)

### Prix d'architecture du Projet Citoyen 2024

Organisé par l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) et l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNSFA).

Ce prix honore les acteurs d'une véritable co-production d'un projet de logement social où les habitants ont participé activement à l'opération, où le maître d'ouvrage a su rassembler les énergies et l'architecte intégrer cette dynamique dans la conception de son projet.

Pour la catégorie Hlm, deux prix seront décernés :

l'un pour un projet de construction neuve

l'autre pour une opération de réhabilitation. Les opérations primées associent la démarche de concertation à la qualité architecturale.

Le dépôt des dossiers est ouvert jusqu'au 23 août 2024.

[En savoir plus et candidater](#)

### Appel à projets ACCT-AIR - Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air

Cet AAP de l'ADEME apporte un soutien financier aux collectivités pour identifier des actions concrètes d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur sur leur territoire.

Dépôt des candidatures au plus tard le 14 mai 2024

[En savoir plus](#)

### Appel à projet Plan Paysage 2024

Le nouvel APP Plan Paysage est lancé depuis le 20 février 2024.

Il est dorénavant possible de candidater pour 3 types de plans de paysage :

- Plans paysage "généralistes" - *soutien financier du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires*
- Plans paysage "de transition énergétique" - *soutien financier de l'ADEME*
- Plans paysage et "biodiversité" - *soutien financier de l'OFB (nouvelle catégorie)*

Le montant global des enveloppes de subventions dévolues à ces démarches représentant plus d'un million d'euros.

Peuvent candidater :

- les collectivités ou leurs groupements
- les associations
- autres structures telles que les parcs naturels régionaux ou les Grands Sites de France

Dépôt des dossiers avant le 20 juin 2024 à 12h00

Pour l'Occitanie, les dossiers sont à envoyer à l'adresse suivante : [reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)

**En savoir plus**

### **Appel à manifestation d'intérêt PROFEEL QUARTET**

Dans le cadre du programme PROFEEL, le Centre Scientifique et technique du Bâtiment (CSTB) mène le projet QUARTET destiné à évaluer l'impact de la rénovation énergétique des bâtiments sur les aspects : - santé - confort – acoustique - énergie

Dans ce cadre le CSTB **recherche des bureaux tertiaires à instrumenter.**

Les mesures effectuées sont réalisées sur une semaine AVANT puis APRÈS les travaux.

La participation à cette étude **permettra de bénéficier gratuitement des résultats personnalisés** et de contribuer à améliorer la connaissance relative à la performance énergie-santé-confort des rénovations.

**En savoir plus et candidater**

### **Appel à projets Opérateurs Ensembliers de la Rénovation - ORENO**

L'objectif de cet APP est de lever ces verrous techniques, organisationnels ou financiers pour permettre à des acteurs dits "opérateurs-ensemblers" de structures des offres globales de rénovation énergétique performance du bâti résidentiel et de proposer des solutions de plateformes numériques multi-partenaires mutualisées, visant à faciliter la caractérisation et notation technique et financière des projets afin d'en faciliter le financement.

Dépôt de dossier au plus tard le 11 juillet 2024

**En savoir plus**

---

## **CONSULTATIONS PUBLIQUES**



**Projet d'arrêté ministériel modifiant le cahier des charges des éco-organismes et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment annexés à l'arrêté ministériel du 10 juin 2022**

Cette consultation publique est ouverte jusqu'au 21 mai 2024

**En savoir plus et contribuer**

**Projet de décret portant simplification des modalités d'agrément dans le cadre de la mission d'accompagnement mentionnée à l'article L 232-3 du code de l'énergie - cet article conditionne l'octroi des certaines aides de l'État en faveur de la rénovation énergétique des logements à un accompagnement obligatoire réalisé par un opérateur agréé "MonAccompagnateurRénov' (MAR)"**

Cette consultation publique est ouverte jusqu'au 24 mai 2024

**En savoir plus et contribuer**

Retrouver l'[article Consultations Publiques sur notre site internet](#)

---

## ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES



**Arrêté du 25 mars 2024 modifiant les seuils des étiquettes du diagnostic de performance énergétique pour les logements de petites surfaces et actualisant les tarifs annuels de l'énergie**

- il modifie les seuils des étiquettes du diagnostic de performance énergétique (DPE) pour les logements de petite surface. Suite à des analyses statistiques montrant la surreprésentation des passoires énergétiques dans les petits logements, cet arrêté corrige ces disparités pour les logements inférieurs à 40m<sup>2</sup> et rend les seuils DPE plus équitables pour ces petits logements. La modification de l'arrêté opère deux corrections, l'une sur les consommations surfaciques d'eau chaude sanitaire (logements de moins de 40 m<sup>2</sup>) et l'autre sur la compacité (logements de moins de 15 m<sup>2</sup>). L'altitude du logement est aussi prise en compte dans le calcul (au moyen d'un seuil fixé à 800 m d'altitude). Cette réforme concerne 11% du parc immobilier métropolitain. Une attestation pourra être téléchargée sur le site de l'[observatoire DPE-Audit](#) de l'Ademe, afin de justifier de l'étiquette obtenue avec cette réforme.
- les surfaces prises en référence pour le DPE sont modifiées. L'arrêté vient mieux préciser la définition de la surface considérée pour le calcul du DPE, afin de mieux prendre en compte certains espaces chauffés dans le calcul des consommations. La surface à prendre en compte pour établir un DPE est désormais la "surface de référence". (Précédemment il s'agissait de la surface habitable, ce n'est plus le cas désormais.) Les articles 1 et 2 de l'arrêté précisent notamment que "*La surface prise en compte pour l'établissement du DPE est la surface de référence du bâtiment. Cette surface est la surface habitable du bâtiment, à laquelle il est ajoutée les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 m.*"
- l'arrêté met à jour les tarifs de l'énergie à utiliser dans le cas des logements pour y établir les estimations annuelles inscrites au DPE.

L'arrêté entre en vigueur au 1er juillet 2024.

### À noter : **Changement des seuils des DPE de moins de 40 m<sup>2</sup>** :

Pour chaque logement touché par cette réforme, il sera possible de générer une attestation de nouvelle étiquette DPE, téléchargeable sur l'[Observatoire DPE-Audit de l'Ademe](#).

Si vous avez un DPE pour un logement de moins de 40 m<sup>2</sup>, consultez votre nouvelle étiquette en rentrant votre n°DPE dans le champ "Moins de 40 m<sup>2</sup> : Obtenir ma nouvelle étiquette" (disponible sur la page d'accueil de l'[observatoire DPE-Audit](#) de l'Ademe). Pour plus d'informations, rendez-vous dans la rubrique foire aux questions [FAQ](#).

L'attestation éditée numériquement par l'Ademe pourra être téléchargée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, et remplacera l'étiquette de votre DPE initial, pour faire valoir ce que de droit.

Cette attestation prendra appui sur le DPE réalisé. Elle se bornera à tirer les conséquences des changements des valeurs seuils au 1<sup>er</sup> juillet 2024, et ne remettra pas en cause les travaux et calculs du DPE dont elle remplace l'étiquette. Elle aura la même durée de validité que son DPE initial.

Les nouvelles règles peuvent conduire à une amélioration de la note DPE de votre logement, mais cela n'est pas systématique. Dans le cas où votre étiquette DPE resterait identique, la modification proposée vous permettra d'atteindre plus facilement une meilleure classe DPE par le biais de travaux de rénovation énergétique grâce à l'assouplissement général des seuils pour ces logements.

En l'absence de production d'une attestation, le DPE produit initialement reste valable.

---

## MOOC BÂTIMENT DURABLE



### **Les métiers de la rénovation ont besoin de vous - ouvert à l'inscription**

Ce MOOC permet de découvrir les métiers liés à la rénovation énergétique des bâtiments et de défaire certains préjugés durables.

Il vient mettre en valeur et faire découvrir concrètement 11 métiers à travers des interviews d'artisans et autres professionnels et des images de leur quotidien. **Formation en cours ~**

### **Rénovation performante - les clés de la réhabilitation énergétique - [ouvert à l'inscription](#)**

Cette formation vous donnera les clés pour embarquer la performance énergétique dans tout chantier de rénovation.

### **Formation en cours**

### **MOOC Réno Copro - [inscription jusqu'au 09 juin 2024](#)**

Besoin de vous former à la rénovation performante des copropriétés ? Ce MOOC vous donnera toutes les clés de la réhabilitation énergétique en copropriété.

### **Formation jusqu'au 16 juin 2024**

### **Économie circulaire sur les chantiers - [inscription jusqu'au 13 juin 2024](#)**

L'objectif est de sensibiliser les acteurs du BTP et favoriser la montée en compétence des la chaîne des acteurs du BTP afin de faire évoluer les pratiques.

### **Formation jusqu'au 20 juin 2024**

## **Bâtiment : risques naturels, comprendre et agir - [inscription jusqu'au 18 juin 2024](#)**

En présentant des sujets transversaux et fondamentaux, ce MOOC a pour objectif de participer à l'amélioration globale de la qualité : confort d'utilisation, efficacité énergétique, performance environnementale, résilience de la construction aux risques climatiques et santé,...

**Formation du 23 avril au 25 juin 2024**

## **RE2020 : préparez-vous à la nouvelle réglementation environnementale - [inscription jusqu'au 08 novembre 2024](#)**

Au travers de vidéos pédagogiques, d'activités, de quizz et d'un forum, ce MOOC vous propose d'aborder les différents indicateurs et méthodes de calcul, d'étudier les différents systèmes constructifs, matériaux et équipements dans le but de mieux appréhender les impacts au regard des nouveaux seuils exigés.

**Formation jusqu'au 15 novembre 2024**

---

## **ADEME**



### **Étude "Le secteur du bâtiment et de l'immobilier de crise en crise, 2020-2023"**

Où en est la transition écologique du bâtiment et de l'immobilier ? Vaste question.

Pour y répondre, l'ADEME a étudié sur 3 ans l'évolution de ce secteur qui représente 44 % de la consommation d'énergie en France.

Cette étude propose un état des lieux (analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités) de la transition écologique du secteur.

**[En savoir plus](#)**

---

## **CELLULE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE DE CONCERTATION OCCITANIE**



**Ma Conjoncture Eco** Nouvel outil dynamique de conjoncture de la filière construction, déployé par la CERC Occitanie **[Découvrir ce nouvel outil](#)**

---

## **ENVIROBAT OCCITANIE**



~ **Mini-site dédiée à la Rénovation** Un mini-site "rénovation" est désormais en ligne, au même titre que le mini-site Réemploi et Matériaux.

Ce nouvel outil sur le bâti existant est à destination de l'ensemble des acteurs de la rénovation en Occitanie.

En plus de la cartographie d'opérations et d'acteurs, vous y trouverez des pages dédiées au bâti ancien, confort d'été, dispositifs d'aides, qualité environnementale, règles de l'art, rénovation globale et un accès direct à l'OCRE - l'observatoire des caractéristiques de la rénovation énergétique. déployé par Envirobat Occitanie.

**[Consulter le mini-site "Rénovation"](#)**



**Publication de la bande dessinée "Les pros font de la réno"** Envirobat Occitanie a créé un BD sur le parcours de rénovation d'un ménage dans le but de sensibiliser les professionnels de la rénovation sur leurs rôles et responsabilités dans l'accompagnement des ménages vers des rénovation globales et performantes.

**Découvrir cette BD**

### **Retour sur le 7<sup>e</sup> rencontres participatives du OFF**

Le 21 mars 2024, la journée du OFF « Osez faire frugal » se tenait à l'école d'architecture de Montpellier pour mettre en lumière les lauréats de la 7<sup>e</sup> édition.

[Consulter l'article](#)

### **Revue de presse "Aménagement, construction et réhabilitation durable" du Réseau Bâtiment Durable**

Le Réseau Bâtiment Durable qui regroupe 23 centres de ressources et clusters régionaux et nationaux, dont Envirobat Occitanie, vous propose une **revue de presse mensuelle**.



## **AGENDA**

### **Lancement de l'Observatoire de la Qualité des Environnements Intérieurs (OQEI) - jeudi 16 mai de 9h à 14h à Paris et en distanciel**

Événement organisé par l'ANSES et le CSTB

Ce nouvel observatoire s'intéressera à la qualité de l'air et aux poussières intérieures, au bruit, à la lumière naturelle et artificielle, aux champs électromagnétiques et au confort thermique et notamment aux enjeux sanitaires associés.

[Inscription](#)

### **Réunions d'information et de sensibilisation sur l'obligation de surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public - du 15 au 17 mai dans l'Aveyron**

Organisées par la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron, en partenariat avec le DREAL Occitanie / DBC et l'ARS de l'Aveyron.

- **le 15 mai à 15h à Espalion**
- **le 16 mai à 9h30 à Villefranche-de-Rouergue**
- **le 16 mai à 15h à Rodez**
- **le 17 mai à 9h30 à Millau**

[Information et inscription](#)

### **Construire et rénover aujourd'hui pour demain - vendredi 17 mai à Ramonville (31)**

Événement organisé par la communauté d'agglomération du Sicoval – Sud Est Toulousain dans le cadre d'Ecobâtival, en partenariat avec la DREAL Occitanie / DBC, Envirobat Occitanie et le CROA.

L'édition 2024 propose à l'ensemble des professionnels du bâtiment (architectes, entreprises de gros œuvre ou second œuvre, bureaux d'études, fournisseurs, promoteurs, ...) de s'informer et d'échanger autour des solutions territoriales concrètes à mettre en œuvre pour massifier la construction et la rénovation durable et favoriser l'innovation.

[Programme et inscription](#)

### **Matinée d'information et d'échanges "Matériaux bio-géosourcés à l'heure des Transitions Mardi 28 mai de 8h30 à 14h à Mende**

Organisée par le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère, en partenariat avec l'Association des Maires, Adjointes et Élus de la Lozère et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Lozère.

[Programme et inscription](#)

### **Sensibilisation à la construction bois - un cycle de webinaires à destinations des bailleurs sociaux**

Ce cycle de webinaire proposé par les Collectivités Forestières a pour objectif d'offrir des clés essentielles pour entreprendre une opération de construction intégrant du bois tout en dissipant les préjugés et les idées reçues qui y sont associés. Pour cela, les présentations seront accompagnées d'exemples concrets et de témoignages d'experts du domaine tels qu'un bureau d'études, un bureau de contrôle, un architecte et un bailleur, offrant ainsi une vision complète du sujet.

- **Mieux connaître le matériau bois, les techniques constructives et la filière bois en Occitanie - mercredi 29 mai à 10h - [S'inscrire](#)**
- **Les aspects normatifs liés à l'utilisation du bois dans un projet (acoustique, thermique, incendie, assurantiel) - jeudi 4 juillet à 10h - [S'inscrire](#)**
- **Comment intégrer concrètement le bois dans un projet ? - mardi 10 septembre 2024 à 10h - [S'inscrire](#)**

Ce cycle est conçu comme une suite logique pour mener les bailleurs à connaître les clés essentielles pour préparer un projet bois. Il est donc recommandé de participer aux trois webinaires afin de bénéficier pleinement de cette formation.

*Pour information, un **bonus régional pour l'utilisation de matériaux biosourcés dans la construction de logements locatifs sociaux** a été adopté en 2023. S'ajoutant aux subventions de l'État existantes, il vise à encourager l'utilisation, dans la construction neuve, de ces matériaux écologiques.*

[Renseignements sur le bonus régional](#)

**Matinale technique "Constructions modulaires et hors-site, parlons-en !" - vendredi 31 mai de 9h à 12h 30 à Toulouse**

Organisée par la DBC-DREAL Occitanie en partenariat avec l'AQC, la SMA BTP, la fondation Excellence de la SMA BTP.

**Programme**

[Inscription](#)

**Webinaire "A l'eau à l'eau, quoi de nouveau?" - vendredi 7 juin de 13h à 14h30**

Organisé par le Plan Bâtiment Durable Occitanie - La gestion de l'eau dans l'aménagement.

[Information et inscription](#)

**Webinaire "Intégrer l'avifaune dans vos projets architecturaux, retours d'expérience" - mardi 11 juin de 18h à 20h**

Proposé par Ilot Formation.

[Information et inscription](#)

**Conférence Technique Territoriale "L'utilisateur au coeur des enjeux de confort et de sobriété énergétique des bâtiments" - jeudi 20 juin de 13h30 à 17h à Bordeaux**

Organisée par le CEREMA Dter Sud-Ouest

**Inscription à venir**

**Journée Qualité de la Construction en Occitanie - mardi 1er Octobre à Montpellier**

Cette 4<sup>e</sup> édition montpelliéraine organisée par la DREAL Occitanie / DBC aura pour thème "**Le réchauffement climatique, adaptation et confort d'été dans le bâtiment**"

**Programme et inscription à venir**

**Journée Qualité de la Construction en Occitanie - vendredi 22 novembre à Toulouse**

15<sup>e</sup> édition toulousaine organisée par la DREAL Occitanie / DBC.

Thématique en cours de définition.

**Programme et inscription à venir**

**Échanges urbains 2024 de l'APUMP - jeudi 28 novembre de 11h30 à 12h30 à Toulouse**  
L'APUMP (Associations des Professionnels de l'Urbanisme d'Occitanie) organise "Échanges urbains 2024".

Cette 8<sup>e</sup> édition sera une journée d'échanges et de partages d'expérience entre acteurs de la ville contemporaine au cours de laquelle des prêts d'aménagement et d'urbanisme en Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Espagne seront valorisés.

**Programme et inscription à venir**

---

Pensez à consulter la rubrique [AGENDA](#) de notre site internet !

Vous pouvez [retrouver nos QDN](#) sur notre site internet.

DREAL Occitanie / Direction Aménagement / Département Bâtiment Construction

[dbc.da.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dbc.da.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/qualite-de-la-construction-batiment-r7812.html>